
AKKADICA

Supplementum

VI

Fondation Assyriologique

Assyriologische Stichting

Georges Dossin

REFLETS DES DEUX FLEUVES

VOLUME DE MÉLANGES OFFERTS À ANDRÉ FINET

édité par

MARC LEBEAU ET PHILIPPE TALON

EXTRAIT



PEETERS

LEUVEN

1989

L'AKKADIEN DES LETTRES D'ILÂN-ŞURÂ*

Dominique CHARPIN

Université de Paris I

Si la nature exacte de la langue parlée à Mari reste toujours un objet d'interrogation, il est clair que depuis la réforme de l'écriture qui intervint sous le règne de Yahdun-Lim⁽¹⁾, les scribes mariotes écrivaient un babylonien standard, quoique différent de celui pratiqué en Babylonie à la même époque sur un certain nombre de points. L'étude de cette langue écrite fut l'objet de la thèse de notre dédicataire et la présente contribution lui est amicalement offerte en hommage comme un lointain écho à ce livre qui a fait date. Mon propos ici sera plus modeste, puisqu'il consiste en l'étude d'un corpus restreint à une quinzaine de lettres, toutes adressées au roi Zimri-Lim et retrouvées dans son palais de Mari, qui ont pour point commun d'avoir été rédigées à Ilân-şurâ. Cette ville de l'Ida-Maraş n'a pas encore été identifiée, mais il est de plus en plus clair qu'elle se trouvait non loin de Şubat-Enlil/Şehnâ, dont la localisation à Tell Leilan ne fait maintenant plus de doute⁽²⁾. Ces lettres se caractérisent par un usage déviant au point qu'on a pu les qualifier de «barbares». Elles ont pour auteurs la princesse Kirû, fille du roi de Mari Zimri-Lim et seconde épouse du roi d'Ilân-şurâ Hâya-sûmû, ainsi que le chef local de la garnison mariote, nommé Yamşûm. Quatre lettres de Kirû⁽³⁾ et une de Yamşûm⁽⁴⁾ ont été publiées jusqu'à présent. Elles ont été récemment étudiées respectivement par J.-M. Durand⁽⁵⁾ et K. R. Veenhof⁽⁶⁾. Neuf nouvelles lettres «barbares» de Yamşûm viennent d'être publiées par le présent auteur dans *ARMT XXVI*⁽⁷⁾. Elles permettent d'étayer les observations faites antérieurement et surtout de mieux connaître le contexte historico-géographique de leur rédaction. Nous commencerons par décrire les particularités de ces lettres, puis nous essayerons de les situer dans le développement culturel de la Haute-Mésopotamie.

A) DESCRIPTION

Il convient dans cette analyse d'être le plus rigoureux possible et en particulier de bien distinguer les phénomènes tenant à l'écriture de ceux qui relèvent de la langue.

1) Caractères extrinsèques

On entend par là tout ce qui a trait à l'apparence extérieure de ces tablettes: leur facture et leur écriture (au sens paléographique du terme).

a) Forme des tablettes

Les tablettes «barbares» de Yamşûm se distinguent au premier coup d'oeil du reste de sa correspondance, au point que quelques joints ont pu être réalisés à la simple vue de certains fragments. Ces tablettes sont assez allongées, mais extrêmement renflées en leur milieu; leurs angles ne sont pas pincés. Comme toujours, les copies ne peuvent guère faire sentir ces caractéristiques⁽⁸⁾; les photos sont en revanche plus

* Je tiens à remercier J.-M. Durand, qui m'a confié la publication des lettres de Yamşûm dans le cadre de *ARMT XXVI*, pour avoir relu de près la présente étude et m'avoir fait bénéficier de nombreuses corrections et suggestions.

⁽¹⁾ Voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4 pp. 160-172. Il reste à étudier de façon précise d'où venaient les scribes qui ont introduit la nouvelle façon d'écrire. J'ai précédemment suggéré de situer leur origine dans le royaume d'Eşnunna (voir *Miscellanea Babylonica, Mélanges offerts à Maurice Birot* p. 55 note 35).

⁽²⁾ Voir D. Charpin, «Şubat-Enlil et le pays d'Apum», *M.A.R.I.* 5 (1987) pp. 129-140. Les tablettes découvertes à l'automne 1987 à Tell Leilan ont confirmé l'identité du site avec la ville antique de Şehnâ, dont Şubat-Enlil n'est qu'un autre nom; voir J. Eidem, *NABU* 87/123.

⁽³⁾ *ARM X* 32, 33 et 35 ainsi que A.2518 (= *M.A.R.I.* 3 (1984) p. 180). La correspondance de Kirû comporte également des lettres qui respectent la norme: *ARM X* 31 et *ARM X* 34+113.

⁽⁴⁾ *ARM II* 124.

⁽⁵⁾ Dans son recueil de «Trois études sur Mari», III. Les femmes de Hâya-sûmû, *M.A.R.I.* 3 (1984) pp. 160-180. Comme on le verra par la suite, la présente étude doit beaucoup à son travail.

⁽⁶⁾ Dans son article «Observations on some Letters from Mari (*ARM* 2, 124; 10, 43; 84; 114)», *RA* 76 (1982) pp. 119-124.

⁽⁷⁾ Nos 303 [A.1168], 304 [A.4425+], 305 [M.6428], 306 [A.2185+], 310 [A.910], 318 [A.527], 319 [A.706], 323 [A.1216] et 324 [A.3929+]. *ARM II* 124 est republié dans *ARMT XXVI* sous le n. 311. La correspondance de Yamşûm, tout comme celle de Kirû, ne se limite pas à ces lettres «barbares»; elle comporte aussi une trentaine de lettres «classiques».

⁽⁸⁾ Rien dans les copies de Ch.-F. Jean ou de G. Dossin ne permettait de s'en rendre compte, et aucun commentaire ne les soulignait.

révélatrices⁽⁹⁾. Trois tablettes de Kirû comportent exactement les mêmes caractéristiques⁽¹⁰⁾.

b) Paléographie

L'écriture elle-même de ces tablettes «barbares» est très particulière et se caractérise immédiatement par la grosse taille des signes. On note également un nombre de repentirs plus important que la moyenne, trahissant une maladresse certaine du scribe.

c) Cas particulier

Il est constitué par la lettre de Kirû *ARM X 35* et les deux lettres de Yamšûm *ARM XXVI 318* et *319*. Ces trois lettres ont une forme de «coussinet» et une écriture banales. Toutefois, elles possèdent un certain nombre de caractères intrinsèques analogues aux tablettes «barbares». Elles constituent donc un cas «mixte» sur lequel on reviendra plus bas, mais qu'il convenait de souligner dès à présent.

2) Caractères intrinsèques

Sous cette rubrique sont analysées les caractéristiques internes de l'écriture et de la langue de ces lettres: phonétique, syllabaire, morphologie, syntaxe, vocabulaire et stylistique. Je ne reprends pas ici les exemples tirés des lettres de Kirû (*ARM X 32* et *33* ainsi que *A.2518*) déjà analysés par J.-M. Durand⁽¹¹⁾; en revanche, j'ai intégré les exemples tirés d'*ARM II 124*, republié (après collation) dans *ARMT XXVI* sous le n. 311.

a) Phonétique⁽¹²⁾

§1. Assimilations consonnantiques:

Ces assimilations consonnantiques sont notées, tantôt par une graphie pleine, tantôt par une graphie défective:

- n. 303: 13' et 38' *ap-pa-ni-šu* pour *ana pânišu* «devant lui».
- n. 303: 27' *a-dâ-ri-ig^{ki}* pour la ville d'Andarig.
- n. 304: 22 *iq-qi-bé-e* pour *ina qibê* «sur l'ordre de».
- n. 305: 17' *a-sa-la-a[m]* pour *ana salâm*; on a donc en plus une graphie défective pour *|assalâm|*.
- n. 311: 11 *im-mi-nim* pour *ina minim* (et noter de plus l'emploi de *ina* au lieu de *ana*).
- n. 311: 12 *e-re-eš₁₅* pour *ina rêš* (avec passage du timbre *i* au timbre *e*, voir infra §11).
- n. 319: 20 *û-ul i-na-ad-di-šu* «il ne le lui a pas permis» (pour *|inaddin-šu|*; la graphie *-nš-* > *-šš-* est défective, alors que le redoublement du *d* est noté!).

§2. Graphies défectives:

La notation des géménées est très irrégulière. Outre les exemples cités ci-dessus, on notera:

- n. 323: 5 *i-da₁₀-li-ih* «il s'est troublé» (accompli IV).

§3. Redoublement pour noter une longue:

- n. 303: 8' et n. 306: 6, 17 et 24: *te₄-em-ma-am* pour *têmam*.

- n. 304: 11 *te₄-em-mi-šu* pour *têmišu*.
- n. 305: 4' *te₄-em-mu-um* pour *têmam*.
- n. 310: 24 et n. 311: 7: *ip-pu-ûš* pour *îpuš*.
- n. 311: 6 *ta-ab-bu* pour *tâbu*.
- n. 323: 3 *i-nu-um-ma* pour *inûma*.

Dans tous ces cas, on constate le redoublement d'une consonne, apparemment pour noter l'allongement de la voyelle qui précède. Mais noter au n. 310: 20 *e-em-mu-ug*, où le redoublement du *m* ne peut s'expliquer de la même façon; on a ici vraisemblablement l'état construit de *emûqum* «force», de sorte que le redoublement affecterait ici la consonne précédant la longue. La même explication semblerait nécessaire pour rendre compte de la forme *aš-ša-šum* du n. 310: 3' (infinitif / *ašâšum*/ «se désespérer»).

§4. Notations de longues abusives:

- n. 303: 5' et 46' *wa-aš-bu-û* «ils demeurent».
- n. 303: 11' *ma-le-e* (pour *mali*) «autant que».
- n. 303: 23' *i-hu-zu-û* «ils ont épousé».
- n. 305: 10' *ir-de₄-e* «il a conduit».
- n. 306: 17 *ša-tu-û* (démonstratif).
- n. 310: 14 *dû-ka-šu-û* «tuez-le!».
- n. 323: 7 *šu-le-e* «fais monter»
- n. 323: 35 *ki-la-a* «garde!»
- n. 323: 45 *ni-nu-û* «nous».
- n. 323: 50 *ir-tû-pu-û* «ils se sont mis à ...»

Dans plusieurs cas, on peut penser qu'une longue note un aleph:

- n. 303: 49' *a-la-wi-i* «j'assiégerai».
- n. 324: 9 *aq-bi-i* «j'ai dit».

On remarquera en particulier la notation systématique d'un *a* long dans le pronom enclitique de la deuxième personne du masculin singulier, qui n'apparaît dans les tablettes de Mari «classiques» que lorsque *-kâ* est suivi de l'enclitique *-ma*, en particulier dans les adresses de lettres (*ir-ka-a-ma*):

- n. 310: 11 *a-na a-li-ka-a* «vers ta ville».
- n. 310: 37 *ir.meš-ka-a* «tes serviteurs».
- n. 323: 33 *ša ta-ra-di-ka-a* «celui que tu veux renvoyer».

§5. Alternance l/n:

- n. 319: 9 et 11 *la-wi-na-^aIM* (pour le NP *la-wi-la-^aIM*).

§6. Alternances vocaliques:

- alternance a/u: *tupultum* «sarcasmes» (citation §13) est sans doute équivalent à *ta^apultum*⁽¹³⁾, avec un changement de vocalisme (à moins qu'il ne faille poser une forme **tuppultum?*)

⁽⁹⁾ Les photos des textes d'*ARMT XXVI* figurent sur les microfiches éditées dans la pochette jointe à l'ouvrage.

⁽¹⁰⁾ Voir les photos d'*ARM X 32* publiées dans *M.A.R.I.* 3 p. 173 en bas, et surtout celles de *A.2518 ibid.* p. 180.

⁽¹¹⁾ Voir l'étude citée supra note 5.

⁽¹²⁾ Voir *M.A.R.I.* 3 p. 174.

⁽¹³⁾ Voir *RA* 60, 20: 37 *bêlî ta^apultî la iqabbi* «que mon seigneur ne me fasse pas de reproches méprisants».

– n. 305: 15' *te-er-tù-up* «tu te mets à». On attendrait *tartup*; on a donc un passage a > e devant un /r/. A ces exemples, il faut ajouter les cas où la voyelle fondamentale du verbe n'est pas normale: cf. infra § 14 et § 18 note 23.

§7. Aleph non colorant:

– n. 303: 8' *iṭ-tá-he-em-ma* «il s'est approché».
– n. 306: 23 *da-ke-šu-nu* «leur levée» (de *dekûm* «lever, recruter (une troupe)»); seule la voyelle au contact de l'aleph est colorée, comme en assyrien.

§8. Graphies non contractes:

– n. 304: 44 *id-du-ak* «elle sera tuée» (formation parallèle à ce qu'on trouve en assyrien).
– n. 306: 2 *um-ma ia-am-ši-i-im* (au nominatif!).
– n. 311: 2, n. 323: 2 et n. 324: 2 *um-ma ia-am-ši-yu-um* (avec glide).
– n. 318: 2 et 319: 3 *um-ma ia-am-ši-ú-um* (sans glide). Dans toutes les autres lettres de Yamsûm expédiées depuis Ilân-šurā, son nom est écrit *ia-am-šu-um*. On notera que la contraction ia > e est généralement faite.

b) Syllabaire⁽¹⁴⁾

§9. Confusion sourdes / sonores / emphatiques:

i) B/P

– PA = bá
– n. 303: 26' *bá-lum* «sans», 27' *bá-ab* «porte de».
– n. 304: 6 *bá-lu₄-ia* «sans moi», 20: *bá-lum* «sans».
– n. 306: 41 *bá-ru-um i-bá-ar-ku-nu-ti* «il vous capturera sûrement».
– n. 323: 48 *te₉-ze-bá-né-ti* «tu nous abandonnes».
– BA = pá
– n. 304: 3'' [i]p-pá-la-as-ma «il verra»

ii) D/T/Ṭ

— timbre a:

– DA = tá
– n. 306: 15 *tá-da-bu-ub* «tu parles».
– n. 310: 7, 12 *tá-i-dī-im^{k1}* «(à/de) Tādum».
– n. 310: 21 *tá-na-dī-na* «tu me donneras».

– HI = ta₈

– n. 303: 25 [i]ú-pu-ul-ta₈ «sarcasmes contre ...» (Mais noter *ibid.* l. 25' *tú-pu--ta*).
– n. 303: 5'' *i ni-iš-ta₈-al-ma* «que nous réfléchissions».
– n. 306: 40 *la ta₈-la-ka* «n'allez pas».
– n. 323: 43 *at-ta₈-la-ak* «je vais m'en aller».

– TA = dá

– n. 303: 27' *a-dá-ri-ig^{k1}* (la ville d')Andarig.
– n. 304: 5 *iṭ-ru-dá-an-ni* «il m'a envoyé», 41: *dá-ah-ti* «mon avis».
– n. 310: 30 *li-ir-dá-ku-um* «qu'il descende vers toi».

– HI = da₁₀

– n. 310: 28 *i-da₁₀-la-ah* «il troublera».
– n. 311: 24, 26 *i-da₁₀-bu-ub* «il dit».
– n. 311: 31 *tú-úr-da₁₀-šu* «envoie-le».
– n. 323: 5 *i-da₁₀-li-ih* «il s'est troublé».
– n. 323: 52 *ma-da₁₀-am* «nombreux».

– TA = tá

– n. 305: 22' *i-tá-ar-ra-[ad]* «il enverra».

— timbre e/i:

– TE = de₄

– n. 303: 18' *ti₄-de₄*, 26' et 31': *ti₄-de₄-e* «tu sais».
– n. 304: 36 *i-de₄-e* «il sait».
– n. 305: 10' *ir-de₄-e* «il a conduit».
– n. 310: 9 *re-de₄-em* «un escorteur».
– n. 311: 4 *i-de₄-[e]* «il sait» et 8: *ti-de₄-e* «tu sais».

– DI = ti₄

– n. 303: 18' *ti₄-de₄*, 26' et 31': *ti₄-de₄-e* «tu sais».
– n. 324: 6 *še-e-ti₄* pour *ši-a-ti* (comparer avec A.2518: 37 *še-i-ti₄*⁽¹⁵⁾).

– TI = di⁽¹⁶⁾

– n. 303: 35' *ma-dī-iš* «beaucoup».
– n. 310: 7, 13 *tá-i-dī-im^{k1}* (la ville de) Tādum.
– n. 323: 30 *tà-ra-dī-im* «de renvoyer»; 33 *ša tà-ra-dī-ka-a* «celui que tu veux renvoyer».

— timbre u:

– TU = dú

– n. 310: 14 *dú-ka-šu-ú* «tuez-le!»; 15: *la i-dú-ku-šu* «on ne l'a pas tué».

– DU = tù

– n. 303: 20' *i-mu-tù* «il est mort» (mais même ligne: *iš-tu*); *ibid.* 22' *dan-nu-tù-um* «puissants».
– n. 305: 10' *i-tù-ra-am-ma* «il est revenu».
– n. 310: 16 *it-tù-ra-am* «il est retourné».
– n. 324: 16' *i-tù-ur-ma* «à nouveau, il a ...» (en hendiadys).

– DU = ù

– n. 305: 15' *te-er-tù-up* «tu te mets à».
– n. 323: 50 *ir-tù-pu-ú* «ils se sont mis à».

– DAM = tám

– n. 306: 46 *ka-ia-an-tám* «sans cesse».
– n. 310: 28 *ma-tám* «le pays».

iii) K/G/Q

– GI = qè

– n. 306: 10 *qè-ma-am* «la farine».

– GU = ku₈

– n. 305: 6' *il-li-ku₈* «il est allé».

⁽¹⁴⁾ Voir *M.A.R.I.* 3 p.175. Les listes qui suivent ne relèvent que les valeurs «anormales» par rapport au syllabaire de Mari; mais les lettres «barbares» de Yamsûm utilisent aussi les valeurs courantes, comme ba, ta, da, tà, de, ti, di, du, tu, tú, qè, ke ou ku. C'est le mélange qui en soi est le phénomène intéressant.

⁽¹⁵⁾ J.-M. Durand m'indique qu'au vu de ce passage (mi *še-e-ti₄ li-iṭ-ru-du-ni-iš-ši* «qu'on reconduise cette femme»), il abandonne sa traduction antérieure de A.2518: 37 («la dame, ma compagne» [de *še'itum*] et propose de comprendre simplement: «cette femme».

⁽¹⁶⁾ On notera en *ARM X* 35 la graphie *dī-im-ri-ha-am-mu* pour Zimri-Hammû; la discussion de J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 3 p.167 note 35 est à ajouter aux considérations de J. Greenfield, «To Praise the Might of Hadad», dans *La vie de la Parole* (= Mélanges Grelot), Paris, pp. 10-11.

- n. 306: 36 *nu-ku₈-úr-[ta-šu]* «son ennemi».
- n. 306: 42 *pu-hu-úr-ku₈-nu* «votre assemblée».
- n. 310: 7 *iš-ku₈-na-an-ni* «il m'a installé».
- n. 310: 30 *tu-ru-ku₈-um* «le Turukkéen».
- n. 323: 25 *nu-ku₈-úr-tum* «hostilité».
- n. 323: 49 *li-ku₈-ul-né-ti* «qu'il profite de nous».

§10. Valeurs inhabituelles en paléo-babylonien:

- AN = il
 - n. 304: 17 et 25 *ú-ša-bi-il* «il a fait porter».
 - n. 318: 6 *wa-bi-il* «porteur»; 24: *bi-il-tam* «tribut».
- LUM = lu₄
 - n. 304: 6 *bá-lu₄-ia* «sans moi».
- U = yu_x
 - n. 323: 20 *ša-bu-yu_x* «les soldats». Comparer avec n. 323: 9 *ša-bu-yu* (WA); cf. *infra* B 2).
- Ū (pour Û)
 - n. 304: 24 *ú-ša-ni-tam*; 26 *ú-ma-ra-a-[šu ...*
 - n. 310: 9 *ú-i-dī-šum-ma re-de₄-em* «et il lui a donné un escorteur».
 - n. 318 passim (mais noter aussi l'emploi de ù!).
 - n. 319 passim.
 - n. 323: 48 *ú-i-na-an-na*.
 - n. 324: 23' *be-li da-na-tim [li-iš]-ku-un-ma ú-a-na é-ti-ia ma-am-ma-an la i-te₄-h[il]*.
- ŪR
 - n. 303: 3'' *šu-pu-úr-šum-ma* «écrivains».
 - n. 306: 36 *nu-ku₈-úr-[ta-šu]* «son ennemi».
 - n. 306: 42 *pu-hu-úr-ku₈-nu* «votre assemblée».
 - n. 306: 49 *šu-pu-úr-ma* «écrivains».
 - n. 310: 10 *tu-úr*.
 - n. 310: 12 et 34 *iš-pu-úr-ma*; 29 *šu-pu-úr-ma*; 3' *šu-pu-úr-šum-ma*.
 - n. 311: 31 *tú-úr-da₁₀-šu*.
 - n. 323: 25 *nu-ku₈-úr-tum*.

§11. Confusion des timbres e et i:

- n. 303: 11' *ma-le-e* pour *mali* «autant que».
- n. 304: 6 et n. 306: 22 *e-pu-úš* (3ème sing.) «il a fait».
- n. 304: 12 *i-ša-si-in-ni* «il m'appelle», à lire *i-ša-sé-en₆-ni* < *išassi + am + ni*, à moins qu'il ne s'agisse ici encore d'une notation d'une voyelle longue par le redoublement de la consonne qui suit: *išassi-ni* (cf. supra §3).
- n°305: 11' *e-pé-eš₁₅* «il fait».
- n. 306: 22 *e-pu-úš* «il a fait».
- n. 311: 12 *e-re-eš₁₅* (pour *irrêš* < *ina rêš*) «au service (lit. à la tête) de».
- n. 323: 21 *il-qé-ma ... aš-ru-ut* «j'ai entrepris de déchirer». (On peut naturellement transcrire *él-*).
- n. 323: 23 *i-ru-ub-ma* (1ère sing.) «je suis entré».
- n. 323: 48 *ti-ze-bá-né-ti* «tu nous laisses» (on peut transcrire *te₉-*).

c) Morphologie¹⁷

§12. Pronoms suffixes:

On note l'emploi de *béli* pour *béliya*:

- n. 303: 37' *ir-ša be-li-ša ki-na-tim* «serviteur de mon seigneur de toute confiance».
- n. 311: 21 *a-wa-at be-li* «la parole de mon seigneur».

§13. Etats construits irréguliers:

- n. 304: 9 *ma-ra-šu* «son fils» (accusatif).
- n. 304: 37 *ma-ar-ta be-li-ia* «la fille de mon seigneur» (nominatif).
- n. 303: 25' [*ú-š*] *ú-pu-ul-ta₈ be-li-ia ta-aq-bi* «tu profères des sarcasmes à l'égard de mon seigneur»⁽¹⁸⁾.

§14. Voyelles fondamentales de verbes anormales:

- n. 323: 12 [*iš*] *pa-aš* «il a menacé»; la vocalisation attendue serait *išput*.
- n. 323: 12 *i-du-uš₄* «il a traité sans respect»; la vocalisation attendue serait *idâš*.

§15. Absence de marque du subjonctif:

- n. 303: 14' *ú-ul at-ta [š]a di-ha-tim ta-aš-ku-un-ma ú^u tu-ha-li-iq-šu-nu-ti* «n'est-ce pas toi qui as donné des conseils de telle sorte que tu les as conduits à leur perte?»
 - n. 303: 19' *ú-ul ti₄-de₄ ki-ma be-li a-šar šú-[p]u-úr-šu i-ša-ka-an šu-zu-bu-um-ma* «ne sais-tu pas que mon seigneur, là où il place son 'ongle', c'est le salut?»
 - n. 303: 26'-29' [*ú*] *ul ti₄-de₄-e ki-ma bá-lum ša-bi-im til-la-tim bá-ab a-dá-ri-ig lú-éš-nun^{ki} lugal dan-na-[a]m be-li i-sú-uh-ma* «ne sais-tu pas que sans troupes alliées mon seigneur a expulsé de la porte d'Andarig le sire d'Ešnunna, un roi puissant?»
 - n. 303: 38' *ša ap-pa-ni-šu ma-ar-ša-tim id-bu-ub* «qui a parlé devant lui sans complaisance».
 - n. 303: 41'-42' *ki-ma šú-ri-ia ú-aq-ba-a-bi [it]-tá-ra-ad pu-ha-ti-šu* «comme il avait envoyé Šuriya et Aqba-abi à sa place».
 - n. 304: 43 *iš-tu be-li dá-ah-ti ú-ul i-ša-al* «puisque⁽¹⁹⁾ mon seigneur ne me demande plus mon avis».
 - n. 305: 8'-10' 4 *ma-na kù-babbar 1/2 ma-na kù-gi 10 gu₄-há 50 udu-há ša a-na ku-na-am ir-de₄-e* «4 mines d'argent, 1/2 mine d'or, 10 boeufs, 50 moutons, c'est ce qu'il a conduit à Kunnam».
 - n. 311: 12-13 *ha-nu-ú ša e-re-eš₁₅ lugal i-za-az* «le Hanéen qui se tient au service (lit. à la tête) du roi».
 - n. 311: 34-36 *iš-tu ú-ba-an [zi-im-ri-li-im [e]-li-ia [uk]-ti-in* «du fait que le doigt de Zimri-Lim s'est posé sur moi».
 - n. 323: 3-4 *i-nu-um-ma ku-na-am a-na še-eh-[na-a^h'] i-ru-ub* «lorsque Kunnam est entré à Šehnâ».
 - n. 324: 16'-17' *i-na-an-[na a-nu]-um-ma a-na a-hi-ia ša é-[it]i ú-ka-al aš-pu-ur* «à présent, j'ai écrit à mon frère qui détient ma maison»
- Noter en revanche:
- n. 303: 20' *iš-tu ú-utu-ši-IM i-mu-tú* «depuis que Samsí-Addu est mort».

⁽¹⁷⁾ Voir *M.A.R.I.* 3 p. 176.

⁽¹⁸⁾ Peut-être ce dernier exemple doit-il en fait être séparé du système des noms de parenté. On pourrait en effet considérer que HI = ti_x (confusion de HI et DIN); l'état construit [*ú-pu-ul-ti_x* serait alors régulier.

⁽¹⁹⁾ Traduction plus vraisemblable, dans le contexte, que «depuis que»; pour l'emploi de *ištu* avec la même valeur que *ištu-ma*, cf. *infra* §33.

§16. Emplois particuliers de l'optatif:

- n°323: 48-49 *ú i-na-an-na te₉-ze-bá-né-ti-ma ú li-ku₈-ul-né-ti* «or à présent, tu nous laisses, et lui profiterait de nous?». Ici, l'optatif a nettement valeur de potentiel.
- n°323: 52-53 *ša-ba-am ma-da₁₀-am lu-ze-er ú iš-te-en₆ lu-ra-am* «je n'ai que faire d'une troupe nombreuse: je préfère une troupe unie». Ici, l'optatif est employé pour souligner l'affirmation (on attendrait plutôt *lû* + inaccompli ou permansif).

d) Syntaxe²⁰

§17. Phrases nominales:

- n. 303: 18'-19' *ú-ul ti₄-de₄ ki-ma be-lí a-ša-ar šú-[p]u-úr-šu i-ša-ka-an šu-zu-bu-um-ma* «ne sais-tu pas que là où mon seigneur place son 'ongle', c'est le salut?»
- n. 303: 36'-38' *a-nu-um-ma i-na-an-na ul-lu-ri ir ša be-lí ša ki-na-tim ša ap-pa-ni-šu ma-ar-ša-tim id-bu-ub* «à présent, c'est Ulluri, un serviteur de mon seigneur de confiance, qui a parlé devant lui sans complaisance».
- n. 305: 8'-10' 4 *ma-na kù-babbar 1/2 ma-na kù-gi 10 gu₄-há 50 udu-há ša a-na ku-na-am ir-de₄-e* «4 mines d'argent, 1/2 mine d'or, 10 bocufs, 50 moutons, c'est ce qu'il a conduit à Kunnam».
- n. 311: 8-10 *ú-ul ti-de₄-e ki-ma a-wa-at zi-im-ri-li-im a-na qa-at šu-ka-al-lim* «ne sais-tu pas que les paroles de Zimri-Lim sont à la disposition du *šukkallum*?»
- n. 323: 4-5 *tu-ša ša-bu-um ma-du-um it-ti-šu* «assuré-ment, il y avait une troupe nombreuse avec lui» (cf. §35).

§18. Coordination verbale (séquence verbe₁-ma à verbe₂):

- n. 303: 8' *it-tá-he-em-ma ú te₄-em-ma-am ša be-lí iš-pu-ra-aš-šu ma-ah-ri-šu ni-iš-ku-un* «(Ulluri) s'est approché et nous avons exposé devant lui (= Hâya-sûmû) le message dont mon seigneur l'avait chargé⁽²¹⁾».
- n°303: 14'-15' *ú-ul at-ta [š]a di-ha-tim ta-aš-ku-un-ma 'ú' tu-ha-li-iq-šu-nu-ti* «n'est-ce pas toi qui as donné des conseils de telle sorte que tu les as conduits à leur perte?»
- n. 303: 5''-6'' *i ni-iš-ta₈-al-ma ú ša e-pé-šit-im i ni-pu-úš* «réfléchissons et faisons ce qu'il faut faire»⁽²²⁾.
- n. 310: 29-30 ... *šu-pu-úr-ma ú tu-ru-ku₈-um li-ir-dá-ku-um* «écris (au Turukkéen), afin que le Turukkéen descende vers toi»⁽²³⁾.
- n. 310: 3' ... *šu-pu-úr-šum-ma ú aš-ša-šum la ta-[ša-aš]* «écris-lui et ne sois nullement désespéré».
- n. 318: 9-12 *šar-ri-ia qí-ir-ti me-eh-re-et²⁴ di-im-tim iš-ku-un-ma ú i-ša-tam i-na li-ib-bi qí-ir-ti ip-pu-uh-ma²⁵ di-im-tum im-qú-ut* «Šarriya a placé du bitume chaud en face de la tour, il a mis le feu au bitume et la tour est tombée».
- n. 323: 48-49 ... *te₉-ze-bá-né-ti-ma ú li-ku₈-ul-né-ti* «tu nous quittes, et lui profiterait de nous?»
- n. 324: 6-7 *ší-ri-im-ma ú mí še-e-ti₄ li-it-ru-du-ni-iš-ši* «fais en sorte qu'on me renvoie cette femme».
- n. 324: 22'-23' *be-lí da-na-tim [li-iš]-ku-un-ma ú a-na é-ti-ia ma-am-ma-an la i-te₄-h[i]* «que mon seigneur donne des ordres précis, afin que personne ne touche à ma maison».

§19. Asyndète:

- n. 303: 6' *la ta-la-ak i-ta-ba-ku-ka* «n'(y) va pas, (sinon) il t'emmèneront».

§20. Ruptures de construction:

- n. 303: 18'-19' *ú-ul ti₄-de₄ ki-ma be-lí a-ša-ar šú-[p]u-úr-šu i-ša-ka-an šu-zu-bu-um-ma* «ne sais-tu pas que mon seigneur, là où il place son 'ongle', c'est le salut?»
- n. 303: 22' *ú dumu-mí ia-ah-du-li-im 2 'mí ú-ul' i-hu-zu-ú* «et des filles de Yahdun-Lim, ils n'en ont pas épousé deux»; ibid. 24' *[i-n]a-an-na dumu-mí be-lí-ia 2 mí ta-hu-uz* «à présent, des filles de mon seigneur, tu en as épousé deux!»

§21. Emploi de *ú* après *kíma* ou *ištu*:

- n. 304: 41 *a-na be-lí-ia šu-pu-ur ki-ma ma-ti-ma ha-ià-su-ú-mu dá-ah-ti ú-ul i-ša-al* «écris à mon seigneur que plus jamais Hâya-sûmû ne me demande mon avis».
- n. 304: 43 *iš-tu be-lí dá-ah-ti ú-ul i-ša-al* «du fait que⁽²⁴⁾ mon seigneur ne me demande plus mon avis».

§22. Construction des verbes de mouvement:

On note la construction des verbes de mouvement avec un double accusatif:

- n. 303: 26'-29' *[ú]-ul ti₄-de₄-e ki-ma bá-lum ša-bi-im til-la-tim bá-ab a-dá-ri-ig lú èš-nun^{k1} lugal dan-na-[a]m be-lí i-sú-uh-ma* «ne sais-tu pas que sans troupes alliées mon seigneur a expulsé de la porte d'Andarig le sire d'Ešnunna, un roi puissant?»

On note enfin toute une série de particularités relatives à l'ordre des mots dans la phrase:

§23. Mot postposé:

- n. 323: 6-7 *um-ma a-na-ku-ma a-na na-gi-ri-im ša-ba-am ka-la-ma šu-le-e a-na bád* «j'ai dit au héraut: 'fais monter toute la troupe dans la forteresse'!»

Les chiffres semblent quelquefois postposés:

- n. 306: 26 *udu-há li-im ú-lu [2 li-im]* «1000 ou 2000 moutons».
- n. 310: 20-21 *[x x] li-im e-em-mu-uq [x]-hi-a mi-at tá-na-dí-na* «me donneras-tu 1000 [...] force de 100 [...]?».

Mais cf. n. 304: 13 au §27.

§24. Séparation d'un terme et de son complément:

- n. 305: 4' *[im-qú-ul] te₄-em-mu-um an-nu-um [a-na] ši-ma-tim ša šu-ri-ia ú a[q-ba-a-bi-im]* «il est arrivé à Šímatum cette nouvelle de Šuriya et Aqba-abum».

(20) Voir *M.A.R.I.* 3 pp. 176-177.

(21) Pour cette construction (régulière à Mari) de *šapârum* avec un double accusatif, voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 3 p. 280-281.

(22) Dans la langue «classique» de Mari, on ne devrait pas avoir la répétition du *i*.

(23) En supposant une forme de *warâdum* «descendre».

(24) Pour l'emploi de *ištu* avec le sens de *ištu-ma*, voir infra §33.

§25. *Postposition de l'infinitif à l'accusatif:*

– n. 306: 19-20 *a-na na-hu-ur ma-am-ma-an la ta-na-di-in e-re-ba-am* «ne permets à personne d'entrer à Nahur!»

§26. *Antéposition du verbe dans une proposition:*

- n. 303: 1'-2' *'lu-li'-ik a-na [še-eh]-'na'-[a^{ki}] [a-na š]e-er ku-un-na-am* «je veux aller à Šehnâ chez Kunnam»; cf. ibid. 40' *[ú]-ul il-li-ik a-na še-eh-na-a^{ki}* «il n'est pas allé à Šehnâ».
- n. 303: 13' *ù it-bi-ma ul-lu-ri ap-pa-ni-šu* «et Ulluri s'est levé devant lui⁽²⁵⁾».
- n. 303: 16' *ù et-bi-ma a-n[a-k]u* «et je me suis levé».
- n. 303: 4'' *at-la-kam a-na še-ri-ia* «viens-t'en chez moi!»
- n. 304: 13 *il-qí-ma 3 me-tim š[a]-ba-am* «il a pris 300 hommes».
- n. 305: 4' *[im-qú-ut] te₄-em-mu-um an-nu-um [a-na] ši-ma-tim ša ...* «il est arrivé à Šimatium cette nouvelle de ...».
- n. 305: 6' *[ki]-ma il-li-ku₈ a-na še-eh-na-a^{ki}* «lorsqu'il est allé à Šehnâ».
- n. 305: 10' *i-tù-ra-am-ma iš-tu še-eh-n[a-a^{ki}]* «il est revenu de Šehnâ».
- n. 305: 12'-13' *am-mi-nim la i-sa-li-im it-ti e-la-am-[i]im^{ki}* «pourquoi n'est-il pas en paix avec l'Elam?»
- n. 306: 40 *la ta₈-la-ka a-na š[e]-e[h-na-a^{ki}]* «n'allez pas à Šehnâ!»
- n. 310: 9 *ù i-di-šum-ma re-de₄-em* «et il lui a donné un escorteur».
- n. 310: 10-11 *tu-úr a-na a-li-ka-a* «retourne à ta ville!»
- n. 310: 12 *ù iš-pu-úr-ma ha-ià-su-ú-mu a-na tá-i-di-im^{ki}* «Mais Hâya-sûmû a écrit à Tâdum».
- n. 310: 16 *it-tù-ra-am a-na še-er ku-na-am* «il est retourné auprès de Kunnam».
- n. 310: 36-37 *i-na-an-na ši-ta-al-ma it-ti lú ir-meš-ka-a* «maintenant, réfléchis avec tes serviteurs».
- n. 323: 8 *it-bi-ma iš-ta-aš-ni-AN* «Ištašni-El s'est levé».
- n. 323: 23 *i-ru-ub-ma ma-ha-ar ha-ià-su-ú-mu* «je suis entré en présence de Hâya-sûmû».
- n. 323: 49-50 *i-te-er-bu-ma a-na še-er lugal* «ils sont entrés chez le roi».
- n. 323: 54 *at-la-ak a-na é-ti-ka* «rentre chez toi!»

§27. *Verbe entre ses compléments:*

- n. 303: 21-22 4 *lugal-meš i-ba-šu-ú dan-nu-tù-um* «il y a quatre rois puissants».
- n. 303: 41'-42' *ki-ma 'šú-ri-ia à aq-ba-a-bi [i]t-!à-ra-ad pu-ha-ti-šu* «comme il avait envoyé à sa place Šuriya et Aqba-abum».
- n. 305: 7' *3-ši-šu úš-ki-in a-na ku-na-am* «il s'est prosterné trois fois devant Kunnam».
- n. 305: 15'-16' *am-mi-nim te-er-!ù-up 'zi-im-ri-!i-i]m mu-lu-ka-am a-sa-la-a[m] e-la-[a]m-tim^{ki}* «pourquoi te mets-tu à conseiller à Zimri-Lim d'être en paix avec l'Elam?»
- n. 306: 20 *ma-am-ma-an la ta-na-di-in e-re-ba-am* «ne laisse personne entrer à Nahur!»

- n. 311: 6 *ù i-na ši-ka-ri-šu ip-pu-úš a-wa-ta-am* «sous l'influence de boissons alcoolisées, il a parlé».
- n. 323: 7 *ša-ba-am ka-la-ma šu-le-e a-na bād* «fais monter toute la troupe dans la forteresse»; 9-10 *ša-bu-yu ú-ul i-lu-ú a-na bād* «les soldats ne monteront pas dans la forteresse».
- n. 324: 4-5 *aš-šum tu-pi-im ša be-li ú-ša-bi-lam aš-šum 'ki-ri-im* «relativement à la tablette que mon seigneur m'a fait porter au sujet de Kirû».

§28. *Postposition des subordonnées en kîma:*

- n. 303: 19' *ù-ul ti₄-de₄ ki-ma be-li a-šar šu-[p]u-úr-šu i-ša-ka-an šu-zu-bu-um-ma* «ne sais-tu pas que mon seigneur, là où il place son 'ongle', c'est le salut?»
- n. 303: 26'-29' *[ú]-ul ti₄-de₄-e ki-ma bā-lum ša-bi-im til-la-tim bā-ab a-dā-ri-ig lú eš-nun^{ki} lugal dan-na-[a]m be-li i-sú-uh-ma* «ne sais-tu pas que sans troupes alliées mon seigneur a expulsé de la porte d'Andarig le sire d'Ešnunna, un roi puissant?»
- n. 304: 41 *a-na be-li-ia šu-pu-ur ki-ma ma-ti-ma ha-ià-su-ú-mu dá-ah-ti ú-ul i-ša-al* «écris à mon seigneur que plus jamais Hâya-sûmû ne me demande mon avis».
- n. 311: 4-6 *'ku-na-am ú-ul i-de₄-[e] ki-ma ib-ni-^dIM it-ti [be-l]i-ia !à-ab-bu* «Kunnam ne sait pas que Ibn-Addu est en bons termes avec mon seigneur».
- n. 311: 8-10 *ù-ul ti-de₄-e ki-ma a-wa-at zi-im-ri-li-im a-na qa-at šu-ka-al-lim* «ne sais-tu pas que les paroles de Zimri-Lim sont à la disposition du šukkallum?»

e) **Vocabulaire**§29. *Genres inhabituels:*

– *mâtum* au masculin: n. 303: 33' et 51'.

§30. *Adverbe particulier:*

– n°310: 15 *ke-ne-ke-em* «là-bas». On retrouve le même adverbe dans *AEM* I/1 n.211: 14, où J.-M. Durand propose d'en faire l'équivalent de l'adverbe *akannaka* du premier millénaire.

§31. *Sémantismes particulier:*

– *epêšum* = «parler». Ce sens avait été justement supposé par Veenhof, *RA* 76 p. 121, 7, confirmé par le n. 310: 24 (citation au §40). On retrouve cet emploi dans une lettre de Yal'a-Addu, devin de la région d'Alep, *ARMT* XXVI n. 148: 7'-8' *pi-qa-at be-li ki-a-am i-na li-ib-bi-šu i-pu-úš um-ma-mi* «peut-être mon seigneur se dit-il en lui-même: «...». Cette lettre contient quelques autres particularités comme l'échange constant de la seconde et de la troisième personne pour s'adresser au roi.

– *leqûm* en hendiadys: «entreprendre de ...»⁽²⁶⁾: n. 304: 12-13 *il-qí-ma 3 me-tim š[a]-b[a-am] bi-il-tam ú-*

⁽²⁵⁾ Pour le sens particulier de *tebûm* dans ce genre de phrases, cf. infra §31.

⁽²⁶⁾ Pour la construction de *leqûm* en hendiadys, voir *ARM* I 3: 14, malgré J. Sasson, *NABU* 87/109.

ša-[bi-i] «il a entrepris de faire porter un tribut par 300 hommes»; n. 323: 21 *il-qé-ma... aš-ru-ut* «j'ai entrepris de déchirer».

– *šābum* «la troupe» est opposé au pluriel *šābū* «les soldats» au n. 323 (voir supra §27).

– *tebûm* «se lever»: en tête de phrase, *itbi* ne signifie plus que «et voici que ...» et sert à introduire un discours d'un nouveau partenaire.

§32. Emplois de verbe à un système inusité:

– *malākum* II «conseiller»:

n°305: 15'-16' *am-mi-nim te-er-tù-up¹ zi-im-ri-[i-i]m mu-lu-ka-am a-sa-la-a[m] e-la-[a]m-tim^{ki}* «pourquoi te mets-tu à conseiller à Zimri-Lim d'être en paix avec l'Elam?»

§33. Conjonction *ištu* au lieu de *ištu-ma*:

– n. 304: 43 *iš-tu be-li dá-ah-ti ú-ul i-ša-al* «puisque mon seigneur ne me demande plus mon avis».

– n. 311: 34-36 *iš-tu ú-ba-an [z]i-im-ri-li-im [e]-li-ia [uk]-ti-in* «du fait que le doigt de Zimri-Lim s'est posé sur moi».

§34. Emploi de *mala* / *mali*:

– n. 303: 11' *ma-le-e šu-ub-ra-am ú sa-am-mi-tar tu-še-zi-ba ú i-ia-ti tu-še-zi-ba-ni-in-ni* «vous m'avez sauvé autant que vous avez sauvé Šubram et Sammêtar!»

– n. 305: 2'-3' *ma-la qar-ni-l[i-im tu-še-zi-b]a ú ia-ti tu-š[e-zi-ba-ni-in-ni]* «vous m'avez sauvé autant que vous avez sauvé Qarni-Lim!»

Le parallélisme des deux passages montre bien que *ma-le-e* est bien l'équivalent de *mali*⁽²⁷⁾; on notera ici encore l'alternance e/i (cf. §11).

§35. Emploi de *tuša*:

– n°323: 3-5 *i-nu-um-ma ku-na-am a-na še-eh-[na-a^{ki}] i-ru-ub tu-ša ša-bu-um ma-du-um it-ti-šu* «lorsque Kunnam est entré à Šehnâ, assurément il y avait une troupe nombreuse avec lui». D'après le *AHw* 1374a, *tuša* introduit un irréel ou un potentiel, ce qui ne peut être ici le cas; la traduction est contextuelle.

§36. Emploi de *lú* ou de *mí* pour un pronom:

– n°304: 44 *ú-lu-mi mí id-du-ak ú-lu-mi iš-tu ú-ri a-ma-qú-ut* «ou bien il me tuera (lit. il tuera la femme), ou bien je me jetterai depuis le toit».

Pour un emploi de *lú* à la place d'un pronom, voir:

– n. 311: 25 (Kunnam ne ment jamais) *ša-pa-at b[e-l]i-šu lú ša-ki-in* «il est la lèvres de son seigneur»⁽²⁸⁾.

f) Stylistique

On notera d'abord toute une série de particularités se rapportant à l'introduction et à la citation du discours direct:

§37. Discours direct sans *verbum dicendi*:

– n. 304: 37 *i-na-an-na ma-ar-ta be-li-ia¹⁴ ki-ru-ú ša an-na-nu-um wa-aš-b[a-at] um-ma ši-i-ma* «à présent, la fille de mon seigneur, Kirû, qui demeure ici, (m'a dit)

ceci: ...»; ibid. 42: *i-na-an-na um-ma ši-i-ma* «à présent, elle (a dit): ...»

– n°319: 17 *ú ša-ni-tam um-ma-mi [ia]-ab-ni-⁴IM-ma a-wa-tam a-na be-li-ia na-še₂₀-ku* «Autre chose. Yabni-Addu (m'a dit) ceci: 'je suis porteur d'une parole pour mon seigneur'». On notera de plus l'introduction par *ummami* NP-*ma*, au lieu de l'habituel *umma* NP-*ma*⁽²⁹⁾.

– n°323: 6-7 *um-ma a-na-ku-ma a-na na-gi-ri-im ša-ba-am ka-la-ma šu-le-e a-na bād* «j'ai dit au héraut: 'faire monter toute la troupe dans la forteresse!'»

§38. Discours direct sans *umma*:

– n°323: 31-33 *su-mu-ta-ki-im-ma ma-ha-ar lugal a-wa-tim id-bu-ub ú um-ma be-li* «Šûmû-takim a parlé en présence du roi: "mon seigneur a dit: "...».

§39. *Umma* sans *-ma* résomptif:

– n. 303: 3' *[um-m]a a-na-ku⁴IM-⁴IM be-el le-mu-ti-ka* etc «J'ai dit: 'Addi-Addu, ton ennemi, ...'».

– n°323: 33 *um-ma be-li* «ainsi (parle) mon seigneur».

– n°323: 38 *[um-ma] a-na-ku iš-tu-ma be-li iq-bé-em* «j'ai dit: 'puisque mon seigneur m'a parlé'».

§40. Discours direct sans aucune introduction:

– n°310: 12-14 *ú iš-pu-úr-ma ha-ià-su-ú-mu a-na tá-i-di-im^{ki} a-nu-um-ma dú-ka-šu-ú* «Mais Hâya-sûmû a écrit à Nahur: 'à présent, tuez-le!'».

– n°310: 23-24 *a-na ib-ni-⁴IM ip-pu-úš um-ma šu-ma be-li iš-pu-ra-am a-nu-um-ma zi-im-ri-li-im i-la-ka-ku-nu-ši* «Il a parlé à Ibni-Addu en ces termes: "mon maître m'a écrit ceci: 'à présent, Zimri-Lim vient contre vous'"». Le premier discours est bien introduit, mais pas la citation qu'il contient.

§41. Usage de *-mi* dans les discours rapportés:

– n°303: 17' *um-ma a-na-ku-ma a-na ar-ni-ka ar-ni-mi ú-ul ta-qa-bi* «j'ai parlé en ces termes: "devant ta faute, tu ne dis pas: 'c'est ma faute!'".» Noter la préposition du discours direct au *verbum dicendi*⁽³⁰⁾.

– n°304: 44 *ú-lu-mi mí id-du-ak ú-lu-mi iš-tu ú-ri a-ma-qú-ut* «ou bien il me tuera (lit. il tuera la femme), ou bien je me jetterai depuis le toit».

On relève aussi des façons anormales de s'adresser au roi:

⁽²⁷⁾ Voir de même dans la lettre «barbare» de Kirû *ARM X 32: 22'-23' ma-le-e [a-š]a-am-ma-ru li-pu-ša-an-ni* «qu'il me fasse tout ce que je désire» (et *idem* l. 24').

⁽²⁸⁾ Pour cette expression, comparer avec J.-M. Durand, *AEM I/1* n. 35: 14-15 *ša-ap-ti be-li-ku-nu ša-ak-na-tu-nu* «vous êtes la "lèvre" de votre seigneur».

⁽²⁹⁾ Il existe d'autres exemples de ce phénomène, avec des pronoms: voir *ARMT XXVI* n. 219 (*um-ma-a-mi šu-ma*), ou encore *A.4530bis: 17'*, cité par J.-M. Durand dans *AEM I/1* (*um-ma-a-mi šu-nu-ma*).

⁽³⁰⁾ Il en va de même dans l'expression maintenant fréquente (dans *ARMT XXVI*) *habtaku assi* «j'ai crié au scandale» (lit.: «j'ai crié: "je suis volé!"»).

§42. Emploi de l'impératif à l'adresse du roi:

- n. 306: 49 *šu-pu-úr* «écris!»
- n°310: 3' *i-na-an-na šu-pu-úr-šum-ma* «à présent, écris-lui!»

§43. Formes 3^{ème} sing. couplées avec des 2^{ème} sing.:

- n°311: 29-31 *i-na-an-na aš-šum ib-ni-⁴IM [x x] *tâ-ra-di-im be-li iš-pu-ra-am [um]-ma at-t[a-ma]* «Maintenant, quant à l'envoi [...] d'Ibni-Addu, mon seigneur m'a écrit en ces termes: «(...)».
- n°323: 28-30 *aš-šum wa-ša-bi-ia be-li iš-pu-ra-am à aš-šum 'ki-ri tâ-ra-di-im ta-aš-pu-ra-am* «mon seigneur m'a écrit au sujet de ma présence (ici) et tu m'as écrit au sujet du renvoi de Kirû».
- n°324: 4-5 *aš-šum tup-pi-im ša be-li ú-ša-bi-lam aš-šum 'ki-ri-im um-ma at-ta-ma* «au sujet de la tablette que mon seigneur m'a fait porter relativement à Kirû en ces termes: (...)».

§44. Constructions dissymétriques:

- n°323: 33-35 *ša tâ-ra-di-ka-a tú-ru-ud à ša ta-ka-al-la ki-la-a* «renvoie qui il te faut renvoyer et garde qui tu veux garder». Le parallélisme complet serait *ša tatar-rad turud* dans le premier membre, ou *ša kalika* dans le second.

§45. Expressivité:

On note un très grand nombre d'interro-négative du genre «ne sais-tu pas que ...?» (exemples supra §29). On y ajoutera:

- n°323: 46-48 *i-iš-ma-a ša iš-tu mu 4-kam i-ka-al-né-ši* «est-ce peu que depuis 4 ans il ait profité de nous?»⁽³¹⁾

On notera aussi le jeu des questions en écho:

- n. 304: 18-21 *um-ma a-na-ku-ma am-mi-[nim] ke-e-em te-te-né-pé-eš_{1,5} um-ma šu-ma bá-lum zi-im-ri-li-im ke-e-em e-te-né-pé-eš_{1,5}* «J'ai dit: «pourquoi agis-tu ainsi?» Il m'a dit: «agirais-je ainsi sans l'aveu de Zimri-Lim?»

Démonstratifs non explicites:

- n°303: 33' *e-li ša ma-tim ka-li-šu* «plus que (la lance) du pays tout entier»

§46. Emploi d'un pronom explétif⁽³²⁾:

- n. 303: 29'-30' *am-mi-[nim] tú-pu--ta-šu ša be-li-ia ta-qa-ab-bi* «pourquoi profères-tu des sarcasmes à l'égard de mon seigneur?».
- n. 303: 52'-53' *à i-na-a[n-na ha-ià]-su-ú-mu li-ib-ba-šu 'i-na-['a-ia]* «à présent, Haya-sûmû est inquiet».
- n. 306: 15 *šum-ma ki-na-ti-ka-ma tá-da-bu-ub* «si tu me dis des paroles sincères»; on attendrait plutôt *šumma ina kinâtim tadabbub*.

Si l'on doit récapituler cet inventaire, on constatera que les «déviation» de la langue des lettres de Yamšûm sont dans l'ensemble assez cohérentes. Elles portent en grande partie sur l'ordre des mots ou des propositions: la règle akkadienne qui veut que le verbe termine la phrase est souvent transgressée, soit que le verbe se trouve en tête, soit qu'il figure entre

ses compléments. De même, les règles qui régissent la coordination (emploi de l'enclitique *ma* ou de *u*) et la subordination en akkadien («subjonctif» en *u* et/ou négation *la*) ne sont pas respectées. Il est clair que toutes ces caractéristiques renvoient à une langue sémitique plus proche de l'usage commun que de l'akkadien, qui se sépare précisément sur ces points du sémitique commun. Enfin, l'étiquette qui veut qu'on s'adresse au roi à la troisième personne n'est manifestement pas suivie dans bien des cas. Lorsqu'il s'agit de la princesse Kirû, on pouvait songer à une marque de familiarité à l'égard de son père, le roi Zimri-Lim; c'est évidemment inconcevable s'agissant de Yamšûm et il faut donc parler d'usage linguistique particulier⁽³³⁾.

B) INTERPRÉTATION HISTORIQUE

Cette description, quelque peu austère mais qu'il fallait bien donner de façon aussi exhaustive que possible, débouche tout naturellement sur des questions historiques importantes. Il faut d'abord essayer de voir si ces lettres sont l'oeuvre d'un scribe isolé, mal formé, ou au contraire si elles sont typiques d'une région. Il faut ensuite essayer de définir l'ensemble des caractéristiques qu'on vient d'analyser pour tenter de définir l'arrière-plan culturel sur lequel se détache ce groupe de lettres.

1) Un scribe particulier?

Les analogies entre les trois lettres «barbares» de Kirû et les huit lettres «barbares» de Yamšûm ne laissent guère de doute: elles sont vraisemblablement l'oeuvre d'un même scribe. Une première hypothèse avait été émise concernant les lettres de Kirû. On note en effet que les lettres «barbares» semblent être les plus récentes de toutes celles que la princesse adressa à son père. Kirû s'y plaint qu'on lui a enlevé toutes ses servantes. Or on observe dans la dot de sa soeur, la princesse Šimatûm, la présence d'une femme-scribe⁽³⁴⁾. On peut donc penser que Kirû disposait elle aussi, à l'origine, des services d'une femme-scribe. C'est au moment où elle en aurait été privée qu'elle

⁽³¹⁾ On comparera cet emploi de *iš-mâ* à l'initiale («est-ce peu de chose que ...») avec la citation du discours du roi Hammu-rabi d'Alep que rapporte Nûr-Sîn dans A.3192+ (lettre que J.-M. Durand publiera dans *AEM* I/3): 20-21 *i-iš-ma-a ša 'su'en-a-bu-šu aš-pu-ur-ma ne-pa-ra-tim ka-la-ši-na im-si* «est-ce peu de choses que j'aie envoyé Sîn-abušu et qu'il ait "lavé" la totalité de mes ergastules?».

⁽³²⁾ Voir de même dans la lettre des Anciens de Talhayûm que publie J.-M. Durand dans RA 82 (1988), p. 97-114.

⁽³³⁾ Cela confirme donc entièrement le point de vue qu'avait exprimé J.-M. Durand dans *M.A.R.I.* 3 p. 177.

⁽³⁴⁾ Pour un commentaire sur la dot de Šimatûm, voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 3 p. 162 et note 4 et en dernier lieu B. Lafont, «Les Filles du Roi de Mari», dans J.-M. Durand (éd.), *La femme dans le Proche-Orient antique* (= Actes de la XXXIII^{ème} Rencontre Assyriologique Internationale), Paris 1987, pp. 118-119.

aurait eu recours à un scribe de fortune. Cette explication⁽³⁵⁾ est cependant difficilement applicable au cas de Yamšûm, qui était le chef de la garnison mariote à Ilân-šurâ.

On doit alors constater que toutes ces missives «barbares», qu'elles aient Kirû ou Yamšûm pour expéditeurs, sont très proches dans le temps: c'est le moment où Hâya-sûmû s'est rallié à l'Elamite Kunnam, installé à Šehnâ/Šubat-Enlil⁽³⁶⁾, malgré les efforts de Yamšûm, Ulluri et Kirû qui prônaient la fidélité à Zimri-Lim. Dans leurs lettres, aussi bien Yamšûm que Kirû dénoncent la conduite du roi d'Ilân-šurâ. On pourrait donc penser qu'il s'agit de lettres envoyées en secret à Zimri-Lim, sans avoir recours à la chancellerie locale, plus au fait du babylonien⁽³⁷⁾. Toutefois, la contre-épreuve ne confirme pas entièrement cette conclusion. On possède en effet également des lettres «normales» qui datent du même moment, et dans lesquelles Yamšûm n'est pas moins virulent à l'égard du roi d'Ilân-šurâ (comme *ARMT XXVI* 307, 308 ou 309). L'identité de ce scribe «barbare», ainsi que les raisons pour lesquelles Kirû et Yamšûm ont eu recours à ses services, nous échappe donc.

On doit également poser la question de savoir comment ces lettres étaient reçues à la chancellerie de Mari. C'est Šunuhra-halû qui était chargé à cette époque de lire les missives envoyées au roi par ses fonctionnaires en poste en province ou à l'étranger⁽³⁸⁾. On peut se demander comment il réagissait face à ces tablettes. Mais ce qui peut nous sembler étrange, c'est que nulle part ne transparait une gêne quelconque de Kirû ou de Yamšûm d'envoyer des lettres aussi «fautives» au regard des normes de la chancellerie mariote.

Le cas des lettres *ARM X* 35 et *ARMT XXVI* 318 et 319 pose un problème particulier. Manifestement, elles ne sont pas du même calame que les lettres «barbares»: leur format et leur paléographie sont classiques. En revanche, certaines valeurs syllabiques et certains traits de langue sont déviants par rapport à l'usage «normal» et correspondent au contraire aux caractéristiques propres aux lettres «barbares»⁽³⁹⁾. Ces lettres «mixtes» sont très importantes, car elles ne peuvent avoir un même auteur que les tablettes franchement «barbares». On en conclura donc qu'il existait une école de scribes à Ilân-šurâ, formés à l'origine selon une autre tradition que celle du paléobabylonien «mariote». Ces scribes ont cependant été par la suite plus ou moins fortement contaminés par cet usage mariote: le scribe d'*ARM X* 35 et celui d'*ARMT XXVI* 318 et 319⁽⁴⁰⁾ l'ont manifestement été davantage que celui des lettres «barbares».

2) L'horizon de ces lettres

L'«horizon» de ces documents a été diversement apprécié. Pour K.R. Veenhof, c'est un arrière-plan hurrite qui expliquerait certaines des particularités

de la lettre de Yamšûm qu'il a étudiée: «its scribe, while familiar with Akkadian idiom, uses some writing conventions which are not those of Mari and are most probably due to a scribal training in a different linguistic environment, which could well be Hurrian»⁽⁴¹⁾. Son argument principal vient de l'usage qui est fait de la gémisée pour noter une voyelle longue qui précède⁽⁴²⁾. Toutefois, la région autour de Šubat-Enlil ne semble pas avoir comporté à l'époque de Zimri-Lim un fort peuplement hurrite. Les zones de concentration d'onomastique hurrite sont situées plus à l'ouest, autour d'Ašlakkâ et d'Urgis, ou plus à l'est, dans ce qu'on appelle alors le Šubartu, c'est-à-dire la zone des affluents de rive droite du Tigre au nord du Sinjar⁽⁴³⁾. Il semble en fait qu'on puisse renverser la proposition de Veenhof: si la tradition hurritisante de la seconde moitié du II^{ème} millénaire note les voyelles longues en redoublant la consonne qui suit, c'est peut-être parce qu'elle est héritière de la tradition sémitique non akkadienne dont on trouve l'écho dans les lettres «barbares» de Kirû et de Yamšûm⁽⁴⁴⁾.

De son côté, J.-M. Durand a défini la langue des lettres de Kirû comme un «akkadien 'barbarisant' avec un syllabaire de type cappadocisant»⁽⁴⁵⁾. Cette seconde définition a gagné en vraisemblance, maintenant que nous localisons Ilân-šurâ avec davantage de

⁽³⁵⁾ Que j'avais moi-même suggérée naguère à J.-M. Durand (voir *M.A.R.I.* 3 p. 167 note 41).

⁽³⁶⁾ Pour plus de détails sur le contexte historique, voir mon étude sur «Les Elamites à Šubat-Enlil», dans L. De Meyer, H. Gasche et Fr. Vallat (éd.), *Fragmenta Historiae Elamicae* (= Mélanges Stève), Paris 1986, pp. 129-140.

⁽³⁷⁾ Comme en témoigne la seule lettre de Hâya-sûmû actuellement publiée, *ARM II* 62, parfaitement «normale» à tous égards.

⁽³⁸⁾ Pour le point sur cette fonction de Šunuhra-halû, voir mon commentaire au n. 396 dans *ARMT XXVI/2*.

⁽³⁹⁾ On voit donc que dans le cas actuel, il existe un certain «divorce» entre langue et écriture, celle-ci étant «classique» alors que celle-là présente des particularités. On n'est manifestement pas en face d'un cas aussi tranché que celui analysé par J.-M. Durand dans *M.A.R.I.* 4, où les tablettes dites «Šakkanakku» s'opposent aux tablettes de Yahdun-Lim sur le quadruple plan de la facture des tablettes, de la paléographie, du syllabaire et de la langue elle-même.

⁽⁴⁰⁾ Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il s'agisse d'un seul et même homme.

⁽⁴¹⁾ *RA* 76, 1982, p. 119.

⁽⁴²⁾ *RA* 76 p. 120, commentant la forme *ip-pu-uš*: «Doubled *p* may indicate a voiceless labial /p/, following the Hurrian writing convention as discovered by Speiser (*Introduction to Hurrian*, 1941, § 52); or the long consonant signals the presence of a preceding long vowel: *īpuš*, a writing convention also used in the Hurrian environment (cf. H.-P. Adler, *AOAT* 201, 1976, 16 § 6)». La seconde explication est manifestement la bonne au vu des graphies systématiques de *īemum* en *īe₄-em-mu-um*.

⁽⁴³⁾ Pour plus de détails, voir *Problèmes concernant les Hurrites II/2* (à paraître).

⁽⁴⁴⁾ On rejoint ici encore une des conclusions de J.-M. Durand dans son article de *M.A.R.I.* 3 p. 175, à propos de l'indistinction des sourdes et des sonores: «il est possible donc que ce que l'on appelle "trait de phonétique hurrite", soit la perte du voisement, soit en fait un phénomène plus général syrien».

⁽⁴⁵⁾ *M.A.R.I.* 3 p. 167.

précision⁽⁴⁶⁾. En effet, le royaume d'Îlân-šurâ est voisin de celui d'Apum, par où passaient les caravanes de marchands assyriens en route vers la Cappadoce. Ces marchands ne faisaient cependant pas de passer; ils étaient installés de façon au moins semi-permanente, puisque des lettres de Yamšûm lui-même nous apprennent qu'ils possédaient des maisons dans la capitale du pays d'Apum, la ville de Šehnâ/Šubat-Enlil⁽⁴⁷⁾. Leur influence sur la culture écrite de la région où ils étaient établis peut donc n'avoir pas été négligeable. Toutefois, le syllabaire des lettres «barbares» n'a guère de points communs avec le syllabaire paléo-assyrien autres que l'indistinction des sourdes et des sonores. On songera donc plutôt à un héritage commun, celui du syllabaire akkadien de l'époque d'Ur III⁽⁴⁸⁾. On notera en particulier l'occurrence, unique il est vrai, du signe U avec la valeur /yu/, typique du syllabaire «agadéen», mais qui a disparu du syllabaire «cappadocien»⁽⁴⁹⁾.

CONCLUSIONS

Cet exemple nous montre une fois de plus à quel point l'histoire de l'écriture n'est pas linéaire: dans la même région, à la même époque, coexistaient des façons d'écrire qui «généalogiquement» n'appartenaient pas à la même «génération»: l'écriture paléo-assyrienne est de façon évidente tributaire de la tradition akkadienne d'Ur III et a continué d'être utilisée, moyennant quelques aménagements⁽⁵⁰⁾, jusque sous Samsu-iluna, à un moment où dans la même région fleurissait la tradition mariote⁽⁵¹⁾. Nous commençons à pouvoir suivre petit à petit la diffusion de celle-ci. Ainsi apprend-on dans *ARMT XXVI* 300⁽⁵²⁾ que Lîter-šarrussu et Hamatil, qui avaient dirigé l'administration du palais de Mari sous Yahdun-Lim, Šûmû-Yamam et au début de la domination de Samsî-Addu, ont été envoyés à Ekallâtum; quelques années plus tard, nous constatons leur présence à Šubat-Enlil. La carrière de «scribes»⁽⁵³⁾ tels que Lîter-šarrussu et Hamatil, successivement en poste à Mari,

Ekallâtum et Šubat-Enlil, explique certainement l'existence de la «koinè» nord-mésopotamienne que l'on constate en matière de culture écrite. Les lettres «barbares» écrites à Îlân-šurâ sous la dictée de la princesse Kirû et du chef de garnison Yamšûm nous montrent que cette tradition dominante n'a cependant pas réussi à éclipser totalement une autre, différente du paléo-assyrien quoique héritière comme elle de l'écriture akkadienne d'Ur III; cette tradition nord-syrienne⁽⁵⁴⁾ fait écho de façon très précise à la langue vernaculaire, sémitique, mais bien distincte de l'akkadien, à laquelle les scribes fidèles à la norme mariote font presque totalement écran.

⁽⁴⁶⁾ On n'oubliera pas qu'en 1982, K.R. Veenhof ne pouvait situer le lieu d'où écrivait Yamšûm autrement que «from Northern Mesopotamia» (*RA* 76, 1982, p. 119 avec renvoi à *ARMT XVI/1 s.v.*).

⁽⁴⁷⁾ Voir *ARMT XXVI* 315: 80-83: «c'est la confusion entre les Elamites et les Ešnunnéens qui demeurent à Šehnâ et ils ont chassé les marchands assyriens qui demeurent à Šehnâ». La suite de l'affaire est évoquée au n. 316: 19'-21': «les marchands assyriens qu'on avait précédemment expulsés sont tous rentrés dans leurs maisons».

⁽⁴⁸⁾ Dont l'importance en tant qu'ancêtre du paléo-assyrien et du paléo-babylonien archaïque a bien été mise en relief par K.R. Veenhof dans *Zikir šumim* (= Mélanges F.R. Kraus), Leiden 1982, p. 365.

⁽⁴⁹⁾ Le signe U figure en revanche avec la valeur /yu/ dans le syllabaire des tablettes dites «Šakkanakku»: cf. J.-M. Durand, *NABU* 87/15.

⁽⁵⁰⁾ Voir l'étude du paléo-assyrien tardif par Veenhof, *loc. cit* pp. 362-373.

⁽⁵¹⁾ Ce conservatisme apparemment «scandaleux» des marchands assyriens demandera à être expliqué. Voir à ce sujet l'étude de J.-M. Durand et moi-même, dans *Problèmes concernant les Hurrites II/2* (à paraître).

⁽⁵²⁾ Lettre acéphale publiée en annexe au dossier de Ušur-awassu.

⁽⁵³⁾ On sait en effet que sur son sceau, Hamatil ne porte pas d'autre titre que celui de dub-sar (voir *M.A.R.I.* 3 p. 257).

⁽⁵⁴⁾ Il est encore trop tôt pour lui donner un nom plus précis, qui délimiterait l'aire géographique dans laquelle cette tradition était vivante; dans *RA* 82 (1988), 97 sq, J.-M. Durand publie une lettre des Anciens de Talhayûm, capitale du Yapturum, qui illustre parfaitement, à l'ouest d'Îlân-šurâ et de l'Ida-Maraš, une autre facette de cette même tradition.